

Résultat de marché

Section I : Entité adjudicatrice

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Cté de Cnes de la Côte d'Albatre, 48bis, route de Veulettes, à l'attention de M. Colin Gérard, F-76450 Cany Barville. Tél. 02 35 57 85 00. E-mail : e-mail@cote-albatre.com. Fax 02 35 57 08 75.

Adresse(s) internet :

Adresse générale de l'entité adjudicatrice : http://www.cote-albatre.fr/comcom/pages/marche_public.php.

I.2) ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) DE L'ENTITÉ ADJUDICATRICE :

Section II : Objet du marché

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par l'entité adjudicatrice :

petits travaux d'entretien et d'investissement sur réseaux assainissement vanne et eau potable sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes de la Côte d'albâtre.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Travaux.

Exécution.

Code NUTS FR232.

II.1.3) L'avis implique :

La conclusion d'un accord-cadre.

II.1.4) Description succincte du marché ou des acquisitions :

la présente consultation a pour objet la passation d'un marché à bons de commande au sens de l'article 169 du Code des marchés Publics. Ce marché à bons de commande a pour objet la réalisation de petits travaux d'entretien et d'investissement sur des réseaux d'assainissement vanne et d'eau potable.

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

45232150, 45232410.

II.1.6) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Non.

II.2) VALEUR TOTALE FINALE DU OU DES MARCHÉ(S)

II.2.1) Valeur totale finale du ou des marchés passés :

Valeur : 960 000 euros.

Hors TVA.

Section IV : Procédure

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse.

IV.2.2) Une enchère électronique a été utilisée :

Non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par l'entité adjudicatrice :

2008-032.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Non.

Section V : Attribution du marché

V. 1) ATTRIBUTION ET VALEUR DU MARCHÉ

MARCHÉ n° : 2008-032

INTITULÉ : Petits travaux d'entretien et d'investissement sur réseaux assainissement vanne et eau potable sur l'ensemble des communes de la communauté de communes de la côte d'Albâtre.

V.1.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

15 décembre 2008

V.1.2) NOMBRE D'OFFRES REÇUES :

5

V.1.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ

Société STGS, rue des Grèves, F-50307 Avranche.

V.1.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ

Estimation initiale du montant total :

Valeur : 240 000 euros. Hors TVA.

En cas de montant annuel ou mensuel : le nombre d'années : 4.

V.1.5) LE MARCHÉ EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE SOUS-TRAITÉ :

V.1.6) Prix payé pour les achats d'opportunité (*le cas échéant*)

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

Non.

VI.2) AUTRES INFORMATIONS :

VI.1) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 12 mars 2009.

Références de l'avis initial paru au BOAMP

Parution n° : 211 A, annonce n° 110 du 30 octobre 2008.

VI.3) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Rouen, 53, avenue Gustave Flaubert Bp500, F-76005 Rouen Cedex 2. E-mail : greffe.ta-rouen@juradm.fr. Tél. 02 32 08 12 70. Fax 02 32 08 12 71.

VI.3.2) Introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L 551-1 du Code de Justice Administrative) laquelle est susceptible d'intervenir dix jours après la notification du courrier informant les candidats du rejet de leur offre.

Recours de pleine juridiction à l'encontre du contrat dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées accompagné, le cas échéant, d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat (article L 521-1 cja) (c.e., 16/07/2007, Société Tropic Travaux Signalisation, req. n° 291545).

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

12 mars 2009.